



Protection Juridique Flex

Avec le produit **Flex**, vous composez votre **protection juridique d'entreprise** de manière flexible et précise selon les besoins de votre société. Choisissez parmi **8 modules** que vous pouvez combiner librement – y compris la **somme d'assurance**, la **validité territoriale** et le **délai d'attente**. Sur demande, vous pouvez également vous assurer en tant que particulier à des conditions préférentielles.

► Modules au choix



Module **Travail**

Litiges avec les travailleurs ainsi qu'avec les commissions professionnelles paritaires.

Exemple : votre collaborateur s'oppose à votre licenciement.



Module **Quotidien de l'entreprise**

Litiges découlant de contrats avec les clients, les fournisseurs et les prestataires de services, ainsi qu'avec les assurances.

Exemples : les paiements attendus d'un partenaire contractuel ne sont pas effectués sans motif. Votre assurance responsabilité civile d'entreprise refuse de couvrir votre dommage.



Module **Cyber**

Litiges liés à la protection des données, aux atteintes à la personnalité, ainsi qu'à l'abus de cartes de crédit et d'identité.

Exemple : un client vous accuse d'avoir utilisé ses données personnelles de manière abusive.



Module **Immobilier**

Litiges découlant de contrats relatifs à la construction, à l'achat et à la vente d'immobiliers, ainsi qu'en cas de litiges avec les voisins ou avec les locataires et fermiers.

Exemples : l'assurance immobilière refuse de couvrir le dommage. Le peintre utilise une autre couleur que celle convenue avec vous.



Module **Location**

Litiges avec les bailleurs ainsi qu'avec les voisins.

Exemples : votre voisin vous accuse de nuisances sonores excessives. Votre bailleur retient injustement votre caution.



Module **Mobilité**

Litiges liés aux véhicules, bateaux et aéronefs ainsi qu'aux infractions à la loi sur la circulation routière.

Exemple : vous n'êtes pas satisfait de la réparation de votre véhicule d'entreprise et souhaitez agir contre le garagiste.



Module **Concurrence**

Litiges avec les concurrents et les organismes de surveillance.

Exemples : une autre entreprise a utilisé votre nom de marque enregistré sans votre consentement. Vous n'êtes pas d'accord avec la décision de taxation de la TVA.



Module complémentaire **All Risk**

Des conseils dans tous les domaines juridiques, l'examen préventif de contrats, le soutien lors de litiges qui ne sont pas déjà assurés par d'autres modules.



Protection juridique pour les particuliers

Protection juridique privée et de la circulation à des conditions préférentielles.

► Options de prestations (au choix)

- **Somme d'assurance** : Jusqu'à CHF 1'300'000 (Couverture maximale des coûts par an. Au choix par module)
- **Validité territoriale** : Suisse, Europe, Monde (Où la couverture d'assurance s'applique. Au choix par module)
- **Délai d'attente** : aucun, 30, 60 jours (Durée avant que la couverture d'assurance ne devienne active. Au choix pour l'ensemble de la police)



Domaines juridiques assurés

		Flex <small>(Couverture en CHF & validité territoriale)</small>
✓ Module Travail		
Droit du travail	Loi sur les travailleurs détachés	Au choix : 300'000, 600'000, 1'300'000 Au choix : Suisse, Europe, Monde
✓ Module Quotidien de l'entreprise		
Autorisations	Droit de la propriété et droits réels appliqués aux biens mobiliers et aux animaux	Au choix : 150'000, 300'000, 600'000 Au choix : Suisse, Europe, Monde
Protection juridique recouvrement	Fournisseurs de prestations médicales (TARMED)	
Droit du voyage	Dommages-intérêts et réparation du tort moral	
Droit pénal	Droit des assurances	
Droit des contrats		
✓ Module Cyber		
Droit de la protection des données	Protection juridique Internet	Au choix : 300'000, 600'000, 1'300'000 Au choix : Suisse, Europe, Monde
✓ Module Immobilier		
Protection juridique du maître d'ouvrage	Droit de la propriété et droits réels appliqués aux biens immobiliers	Au choix : 50'000, 100'000, 150'000 Suisse
Droit de l'expropriation	Achat et vente de biens immobiliers	
Droit de voisinage	Droit public de la construction et de l'aménagement	
Droit fiscal	Droit de la propriété par étage	
Protection juridique du bailleur	Droit des assurances	
✓ Module Location		
Droit du bail à loyer et du bail à ferme	Droit de voisinage	Au choix : 300'000, 600'000, 1'300'000 Suisse
✓ Module Mobilité		
Retrait de permis	Imposition	Au choix : 300'000, 600'000, 1'300'000 Au choix : Suisse, Europe, Monde
Droit de la propriété et droits réels appliqués aux véhicules, aux bateaux et aux aéronefs	Droit des contrats liés aux véhicules	
Dommages-intérêts et réparation du tort moral	Droit pénal	
Droit des assurances		
✓ Module Concurrence		
Droit des sociétés	Droit des cartels	Au choix : 10'000, 25'000, 50'000 Au choix : Suisse, Europe, Monde
Information des consommateurs / surveillance des prix	Droit de la propriété intellectuelle	
Droit fiscal et douanier	Concurrence déloyale	
✓ Module complémentaire All Risk		
Des conseils dans tous les domaines juridiques, l'examen préventif de contrats, le soutien lors de litiges qui ne sont pas déjà assurés par d'autres modules.		Au choix : 1'000, 2'000, 3'000 Au choix : Suisse, Europe, Monde



Pourquoi Dextra ?



Une protection complète

Nous veillons à ce que vous obteniez justice là où vous avez raison. Avec les couvertures et les prestations de Dextra, vous êtes intégralement protégé lors de litiges juridiques. La protection est unique, par exemple dans le droit d'Internet ou de la protection des données, ainsi que dans le droit des contrats, le droit fiscal et le droit des cartels.



Coûts calculables

Un litige ne coûte pas seulement du temps et des nerfs, il peut aussi être très coûteux. En cas de litige, Dextra prend en charge les frais d'avocat, de justice et de procédure jusqu'à CHF 1'300'000. Si l'intervention d'un avocat externe est nécessaire, vous avez droit à l'avocat de votre choix.



Renseignements juridiques par téléphone compris

Avec notre JUSupport vous profitez de renseignements compétents dans tous les domaines juridiques, également pour des cas juridiques imminents.



Expertise juridique

Nous sommes spécialisés en matière de protection juridique et vous garantissons une assistance rapide par des juristes et des avocats expérimentés. Près de 80 juristes et avocats s'engagent pour vous et vos droits.



Assurance équitable

Nous proposons uniquement des contrats d'un an, résiliables jusqu'au dernier jour ouvrable. Dextra n'applique pas de franchise ou de valeurs minimales ou maximales de litiges et renonce à la réduction des prestations en cas de négligence grave. De plus, Dextra est une société indépendante et évite ainsi les conflits d'intérêts.



Des questions ?

Appelez-nous : **+41 44 296 60 60**
Écrivez-nous : **info@dextra.ch**

Plus de détails ?

Conditions générales
d'assurance (CGA)

